



# Bulletin municipal

## Saint-Thomas en Argonne

Trimestriel n°4 – mai 2015

Directeur de publication : Le Maire de Saint-Thomas en Argonne, Jean- Louis LE HINGRAT

Dépôt légal : en cours de validation

N° ISSN

Imprimé par nos soins

Le mot du Maire

« Un début d'année difficile de part les drames qui s'enchainent, tant sur le plan national qu'international et ces jours-ci, c'est au niveau local que l'accident à Araja. Des évènements qui nous questionnent sur la sécurité et les réponses qu'il convient d'apporter. A notre niveau, c'est peut-être préserver et améliorer la communication avec les services de l'Etat, régionaux, départementaux et intercommunaux. C'est alerter sur les points à risque à proximité de nos lieux de vie.

L'actualité c'est le vote du budget communal 2015 et celui de l'intercommunalité. Avec l'augmentation de la part de l'intercommunalité des 4 taxes, il ne me semblait pas opportun d'augmenter la part communale. Lors du vote du budget, le Conseil Municipal a également était dans ce sens en restant aux mêmes taux qu'en 2014.

Dans la continuité des visites aux acteurs locaux, nous avons pu mesurer le dynamisme qui les entoure, bien que tous les jours ce ne soit pas « un long fleuve tranquille » pour conduire et faire évoluer leur entreprise ».

Le Maire

Jean-Louis LE HINGRAT

### 1) Travaux de maçonnerie

Monsieur Yannick ORMANCEY a terminé les travaux de maçonnerie concernant la voirie, la réfection des marches du cimetière (Rue Haute) et le jointoyage du mur de soutènement de l'église.

### 2) Citerne incendie

La fuite est maintenant localisée. Nous pouvons donc y remédier. L'entreprise DROUET est intervenue. Il risque d'avoir certains jours (semaine 20 et/ou 21) une gêne sur la pression de l'eau lors du remplissage de la citerne.

### 3) Le chemin forestier

Les appels d'offre pour l'attribution du marché sont lancés. Les travaux devraient débiter à la fin du printemps ou au début de l'été 2015.

### 4) Budget prévisionnel

Cette année est marquée par les baisses des dotations de l'Etat. Nous avons donc choisi de reconduire, en ce qui concerne le budget de fonctionnement, les chiffres de l'année 2014. Une bonne nouvelle vient de notre ressource de bois qui permet une appréciable entrée pour nos recettes.

En investissement, la dépense 2015 est dévolue à la réalisation du chemin forestier. Nous pourrions également engager (à confirmer et suivant décision du Conseil Municipal) une somme pour une partie (ou la totalité) des travaux du local technique.

### 5) Entretien du lavoir

Nous déplorons que le lavoir, entretenue par l'Association « jlargonnais », a été l'objet d'acte d'incivilité, tous les matériaux qui avaient été retirés du bassin ont été remis dans l'eau.

### Coordonnées de la Mairie

Mairie : 03 26 60 42 98 (pendant les permanences)

Mail : [saint.thomas.en.argonne.mairie@orange.fr](mailto:saint.thomas.en.argonne.mairie@orange.fr)

Maire : 06 42 80 78 11

Permanences :

Secrétaire : les mercredis de 11h à 12h

Maire : les lundis de 17h30 à 18h30 (suivant planning affiché)